

ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE SUR MEURTHÉ

JUILLET 87



EN DIRECT DU CONSEIL

Réuni le 29 Mai 1987 (Mme GEORGES excusée) le Conseil a examiné les points suivants, en plus des affouages 1987, pour lesquels les indications utiles ont fait l'objet de l'ENTRE - NOUS " de Juin.

1.- Changement de tension. 59 branchements individuels seront adaptés et alimentés en " vrai 220 volts " et 380 volts. Il s'agit des immeubles qui sont actuellement alimentés par le transformateur sur poteau de la rue du Moulin et par celui de la rue de la Libération également sur poteau.

Les appareils en service des abonnés, en état de fonctionnement, seront adaptés ou remplacés si l'adaptation est impossible et ce, à la suite du recensement effectué il y a quelques mois. La modification des branchements sera réalisée par E.D.F. et celle des appareils par la Société PHINELEC, agréée par E.D.F.

Si l'abonné ne demande pas de travaux supplémentaires ou de modifications, le changement de tension sera gratuit, la dépense étant prise en charge par le département et la commune.

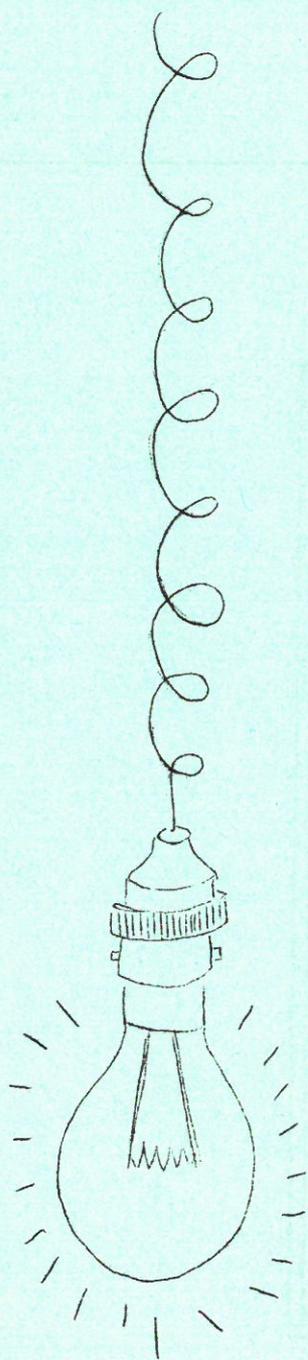
Après ces travaux, il n'y aura plus de " Faux 220 volts " sur le territoire communal et les augmentations de puissance, renforcements du réseau, etc... seront alors à la charge d' E.D.F.

Ces travaux seront réalisés au cours du 2ème semestre 1987.

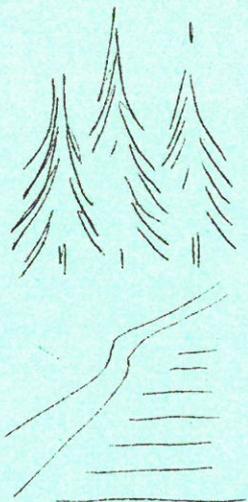
La dépense totale est de 212 887 F T.T.C. avec une participation de 70 % du département (125 650 F) et de 87 237 F de la commune (dont 33 387 F de T.V.A. récupérée en 1989).

Le Conseil accepte et approuve le devis, il note que la demande est inscrite au plan départemental 1987, et il autorise le Maire à signer le marché négocié avec E.D.F. et l'entreprise PHINELEC choisie par E.D.F. pour la réalisation de ces travaux, il confie à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt la conduite de cette opération, il sollicite la subvention prévue, il finance cette opération en souscrivant un emprunt de 50 000 F dont les modalités seront arrêtées lors d'un prochain Conseil et en prélevant sur les fonds libres communaux la somme de 33 387 F (T.V.A.) et 3 850 F non couverte par l'emprunt.

.../...



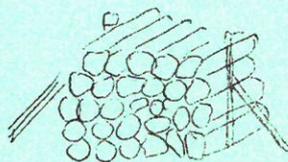
Il convient de noter que si la commune n'effectue pas ces travaux indispensables cette année, elle ne peut plus prétendre à la subvention départementale de 70 %, le programme étant définitivement clos fin 1987.



2.- Forêts. .. Deux lots n'avaient pas été vendus. La commission des forêts avait reçu mandat pour négocier au mieux des intérêts de la commune. Le lot de résineux ^parcelle 7 a été vendu à la Scierie AUBRY de Jeanménil pour la somme de 6 000 Francs. Le lot de feuillus (grumes) a fait l'objet d'un appel d'offres à l'issue duquel Monsieur VALLARD a été déclaré acquéreur pour le prix de 35 000 Francs (payable au 31 octobre 1987).

Les acquéreurs de ces deux lots régleront directement le prix du débardage à Mr. Lucien COLIN, débardeur communal imposé.

.. la traversée du chemin forestier de la Basse le Loup est écrasée et l'eau coule sur le chemin. La réparation utile sera à effectuer en liaison avec O.N.F. après avis technique sur la façon de la réaliser.



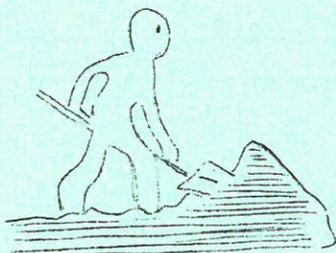
3.- Affouages. deux stères par foyer, 165 Francs le stère rendu à domicile. Livraison assurée par Mr. Lucien COLIN.

4.- T.U.C. Le Maire fait le point de l'effectif en place. Le Conseil prolonge le contrat de Monsieur Thierry BENOIT de Thiaville. Ce contrat sera renouvelable de mois en mois avec maximum de 12, en fonction du volume des travaux à effectuer.

5.- Travaux sur le C.D. 158. Des rectifications de virages et aménagements divers seront effectués cette année entre Lachapelle et Baccarat. Cette mesure implique:

- que les travaux de remise en état du chemin du Pont soient repoussés d'autant,
- que ce chemin sera utilisé par 400 véhicules/jour en moyenne qui passent habituellement entre Baccarat et Lachapelle-Thiaville, la route étant fermée à la circulation pendant les travaux.
- que la circulation RN 59 - Lachapelle via le pont devra être réglementée pour les poids lourds.

6.- Aide technique à la gestion D.D.E. Le Conseil vote la somme de 2 021 F (3,61 F par habitant).





7.- Foyer Rural. L'amélioration de l'éclairage sera réalisée prochainement par Monsieur Coste. Une subvention de 2 364 F a été obtenue sur une dépense de 3 636 F hors taxes.

La barre de sécurité et une nouvelle serrure ont été posées sur la porte d'accès.

8.- P.O.S. La délivrance des permis de construire et documents divers relatifs à l'utilisation des sols étant faite désormais au nom de la commune, la responsabilité de cette dernière est couverte par une assurance. Le remboursement du coût de la plus value (1 054 F) sera demandé à l'état.

9.- Récoltants familiaux de fruits. Le Conseil demande le rétablissement du privilège de 1 000 degrés d'alcool en franchise.

10.- Divers. Les points suivants sont ensuite abordés:

- redevance à verser à la S.N.C.F. pour la canalisation d'égout: la somme de 365,81 F H.T. sera versée pour la période 1987-1990.
- logement de fonction au-dessus de la Mairie: pose d'un chauffe-eau électrique.
- droit de préemption applicable le 1er Juin 1987: procédure à revoir.
- compte rendu de la réunion R.N. 59 du 16 avril 1987;
- lettre du Président des Anciens Combattants précisant que le bal de l'Armistice non rentable est supprimé et que le repas est rétabli au 11 novembre.
- offre de service de divers prestataires dont un fossoyeur. Il est rappelé à cet égard qu'à Thiaville le choix des Pompes Funèbres comme du fossoyeur est libre, la commune n'ayant passé aucune convention ou accordé aucune exclusivité.
- le point sur les travaux terminés, en cours ou à exécuter est ensuite effectué. Le Maire répond enfin aux questions.

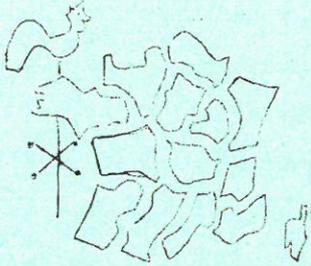
La séance est levée à 23 h 15.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

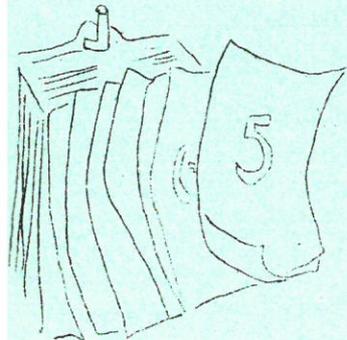
- | | | |
|---------------|--------------------------|------------------|
| - 5 Juillet: | Rallye auto | F.R. Thiaville |
| - 6 au 31 : | Ruche enfantine | A.F. Thiaville |
| - 14 Juillet: | Fête Nationale | F.R. Lachapelle |
| - 1er Août: | Fête de fin de Ruche | A.F. Thiaville |
| - 2 Août: | Fête patronale - Buvette | A.F. Thiaville |
| - 3 Août: | Danse du Coq | Club de l'Amitié |

Venez tous nombreux!

.../...



4 notes





Cet été, tous ensemble, pour nous d'abord,
pour ceux qui passent ensuite,
fleurissons un peu plus, nettoyons un peu mieux encore

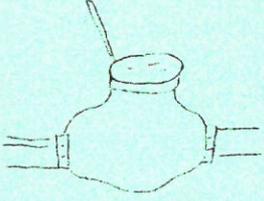



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du 15 Juillet 1987 au 14 Septembre, la Mairie sera ouverte
uniquement le vendredi de 18 h à 19 h.

En cas de réelle urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjointes.

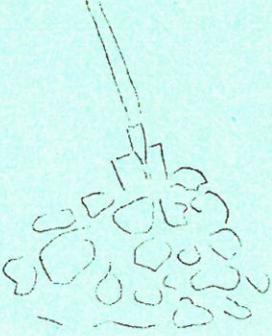
COMPTEURS D'EAU



Monsieur NEUHAUSER, garde-champêtre, procédera dans les pro-
chaines semaines au relevé des compteurs d'eau et au plombage
de ceux-ci.

Merci de bien vouloir rendre les lieux accessibles.

REMBLAIS



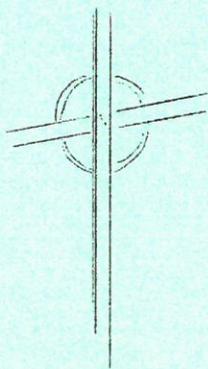
Vieilles tuiles, gravats, pierres, moellons, dont vous ne
savez quoi faire seront les bienvenus sur nos chemins de
forêts et de champs.

La remorque municipale sera mise gracieusement à votre dispo-
sition. Demandez-la en Mairie.

ECHARDONNAGE

Il est rappelé que c'est une obligation pour les propriétaires,
fermiers, métayers, usufruitiers et usagers de procéder à la
destruction des chardons.

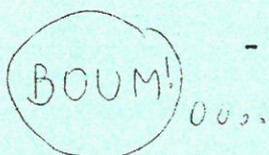
LA VIE DU VILLAGE



.. Décès: C'est avec tristesse que les habitants du village
ont appris le décès le 21 Mai à Nancy, de Monsieur Raymond
COLIN. Il avait 76 ans; il fut boulanger dans notre commune
pendant de longues années et était très estimé de tous.

A son épouse et à toute la famille dans la peine, nous pré-
sentons nos plus sincères condoléances.

LE SAVIEZ - VOUS ?



- 1835: attentat de FIESCHI contre le Roi Louis Philippe, le 28 Juillet, lors du passage en revue de la Garde Nationale. Le Roi est sauf mais il y a 18 morts.

- 1935: Le 3 Juillet, André CITROEN, le créateur de la célèbre marque automobile, décède à Paris.

Le 12 Juillet, mort du Lieutenant-Colonel DREYFUS, dont " l'affaire " divisa la France de 1894 à 1906.

Le 3 Juillet, l'état achète le château de Champ-sur-Marne.

Le 5 Juillet, pose de la première pierre du Musée de l'Art Moderne par le Président Albert LEBRUN.

Le 6 Juillet, à l'Institut Pasteur, on fête le cinquanteenaire de la lère vaccination antirabique.

Le 15 Juillet, Mussolini décide la construction de 10 sous-marins et la mobilisation de deux divisions.

L'Allemagne lance la construction de deux cuirassés, deux croiseurs, dix destroyers et trois sous-marins.

Le 23 Juillet, le Président LEBRUN inaugure la Parc de Sceaux.

Le Reich publie les chiffres officiels suivants concernant la guerre 1914 - 1918:

2 036 897 morts allemands

4 814 557 blessés

89 760 mutilés

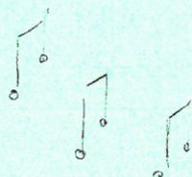
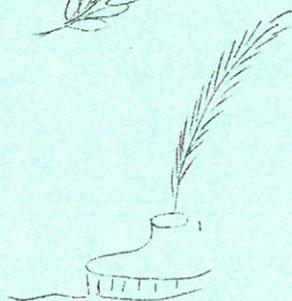
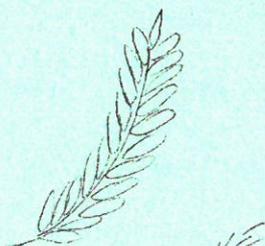
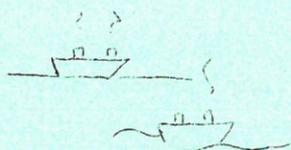
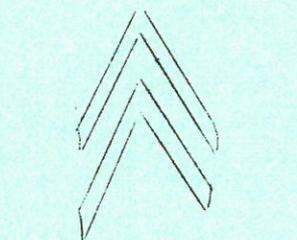
2 734 aveugles

3 millions de naissances n'ont pas eu lieu du fait de la guerre.

- 1955: décès de Paul CLAUDEL, poète, auteur dramatique, homme de théâtre, né en 1868, académicien en 1946; il est l'auteur de " Tête d'Or ", " La Ville ", " L'Annonce faite à Marie ", " L'échange ", " Partage de midi ", " L'Otage ", " Le Pain dur ", " Le Soulier de satin ", " Le Livre de Christophe Colomb ",...

décès d' Arthur HONEGGER, musicien, auteur compositeur parmi les plus célèbres de son temps. Il était né au Havre en 1892.

1969: Le 21 Juillet, un Américain marche sur la lune!



LES PROVERBES DU MOIS



- " Tonnerre en juillet, richesse assurée "
- " De juillet la chaleur fait de septembre la valeur "
- " Si tu veux de bons navets, fais-les semer en juillet "
- " Brouillard en juillet, gelée en janvier "
- " Saint - Thiébaud ramène le chaud "
- " Quand il pleut à la Saint-Victor, la récolte n'est pas d'or "
- " A la Sainte-Madeleine, les noisettes sont pleines "

M . J .

Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de Thiaville/M Directeur: JACQUEL M.

ON RECHERCHE

Vous avez des documents anciens concernant la vie à Thiaville (articles de journaux, photos scolaires, photos de classe militaire, photos d'inaugurations diverses, de processions, de reposoirs, photos de vieux métiers: tulle, perles, etc..., photos de fêtes patronales, de rues avant-guerre et pendant la guerre, etc...), bref tout ce qui est antérieur à 1965...

Confiez-les moi. Ils vous seront restitués rapidement et vous aurez contribué par votre prêt à reconstruire le passé de notre commune et de ses habitants.

Merci d'avance. Le Maire.

C I M E T I E R E

Il n'est hélas pas superflu de rappeler une fois encore que le cimetière est un lieu de recueillement et de prières.

En conséquence, les animaux ne sont pas admis, même tenus en laisse, mais doivent attendre à l'entrée, les rodéos en vélo dans les allées ne sont pas davantage autorisés, pas plus d'ailleurs que les promenades sur les pierres tombales effectuées par de jeunes têtes blondes (bien innocentes) sous l'oeil bienveillant de laxisme des parents... Cette énumération n'est pas limitative...

Alors, un peu de décence, un peu de bon sens, et le respect que l'on doit aux morts sera assuré. Merci.

M. J .

Contrat de mariage entre nicolas philippe Labr a Thiaville et anne vouaux fille majeure de vacqueville l'apport du futur non désigné celui de la future consistant en un lit ses linge et harde et une somme de mille livres de lorraine faisant au total environ 880 livres de france quelle reprendra avant tout partage sans désigner qui ce soit la totalité desdis biens et donation ala future en cas de survme de l'usufruit de deux jours de terres dix huit omées de prey et une cheneviere et en outre elle prendra une vache a son choix et le foin pour la nourrir.

passé devant apte

Notaire à Baccarat le 28 Xbre dernier

Controle du 5e janvier 1773

Reçu dix livres.

Quelquefois le contrat de mariage est inopérant.

" Cejourd'huy seizieme avril mil sept cens vingt huit sur les neuf a dix heures du matin est comparue au Greffe de la Justice et mairie de Bertrichamp Anne Mougel veuve de deffunt Jean Compte Lorsqu'il vivait Laboureur demeurant a La Chapelle, elle y résidant, Laquelle a dit et déclaré que Considérant que la succession dudit deffunt est obérée extremement que meme Le lendemain de son enterrement tous les meubles et Effets composant Leur Communauté auroient ote saisy et vendus a encan public au lieu de Baccarat en sorte que non seulement La Comparante na eust aucun desditz Effets a elle accordé par le Contrat de mariage passé Entre eux par Me Briot tabellion en chef de la Chatellenie du meme Lieu le douzieme may mil sept cent treize mais Encore se voit hors d'etat de pouvoir tirer sa dotte ou douaire a elle accordé par Ledit Contrat pourquoy elle déclare avoir renoncé comme par les présentes elle renonce a laditte Communauté qui Luy a Este plus honnereuse quavantageuse soub les offres d'affirmer Comme elle nen a rien pris soustrait diverty ni autrement porté Laquelle affirmation elle a presté a Cet instant fait prendre - ? - ny autrement destrourné de quelle maniere se puisse Estre sans préjudice néantmoins de son action pour Estre payée dudit doüaire a Exercer ainsy quelle trouvera a propos le Cas échéant comme pour les autres portions matrimoniale rapellée au meme contrat et Lequel serment elle repetera toute fois et quand elle en sera requise dequoy elle a requis acte qui luy a Esté octroyé et a faire sa marque pour ne savoir Escrire ny signer de ce Interpellee suivant Lordonnance apres Lecture faite par Le Soubscrit Greffier Commis a l'absence de Lordinaire Les an jour et heure avant ditte

marque d'Anne Mougel

Clement greffier "

.../...

(Anne MOUGEL est originaire de Thiaville où elle est née en 1688).

LES MARIAGES

LA FIN DU MARIAGE.

En plus du décès d'un conjoint, le mariage pouvait être rompu par une séparation de droit ou de fait.

Séparation de droit.

En 1748, " Barbe De Montzey femme séparée de Jean fery son mary demeurant à Raon " est créancière de plusieurs habitants de Thiaville.

C'est la Justice de Bertrichamps qui prononce ou refuse la séparation:

" Audiance du 17 juin 1765 Entre Barbe Boquel femme de Pierre Remy Laboureur a Bertrichampt demanderesse en séparation de Biens suivant les fins de sa requette Contre ledit Pierre Remy son Mary deffendeur "

" Audiance du 1er juin 1770: Elisabeth Ganaye demande la séparation de biens contre Pierre Boquel son mary. Le Substitut qui a vu et pris Communication des pieces pour raisons de la séparation de biens demandee par Elisabeth Ganaye contre Pierre Boquel son Epoux estime qu'il y a lieu de donner deffaut contre le dit Boqué non Comparant n y personne pour Luy Et avant d'adjuger le profit d'ordonner avant faire droit sur la demande de separation que Lade Elisabeth Ganaye Justiffiera dans les délais de l'ordonnance Les faits de Libertainage de mauvaise vie et de dissipation de biens pour les Enquettes faittes et a nous Communiquées Etre requis ce que de droit. Ancel. "

" nous premier Juge es Chatellenie de Baccarat l'instance cy dessus et les conclusions du procureur fiscal avons fait droit sur la demande en separation, ordonnons que la supliante justifiera dans les délais de l'ordonnance des faits de libertainage et de dissipation...

a Baccarat par emprunt de territoire le 1er juin 1770 Michel. "

Mais à l'audience du 28 juin 1770, la séparation est refusée:

" Les depositions des temoins ouys Ezd Enquettes Etant insuffisantes pour remplir les dispositions de la sentence interlocutoire dudit Jour premier du present mois de Juin. Michel. "

Séparation de fait.

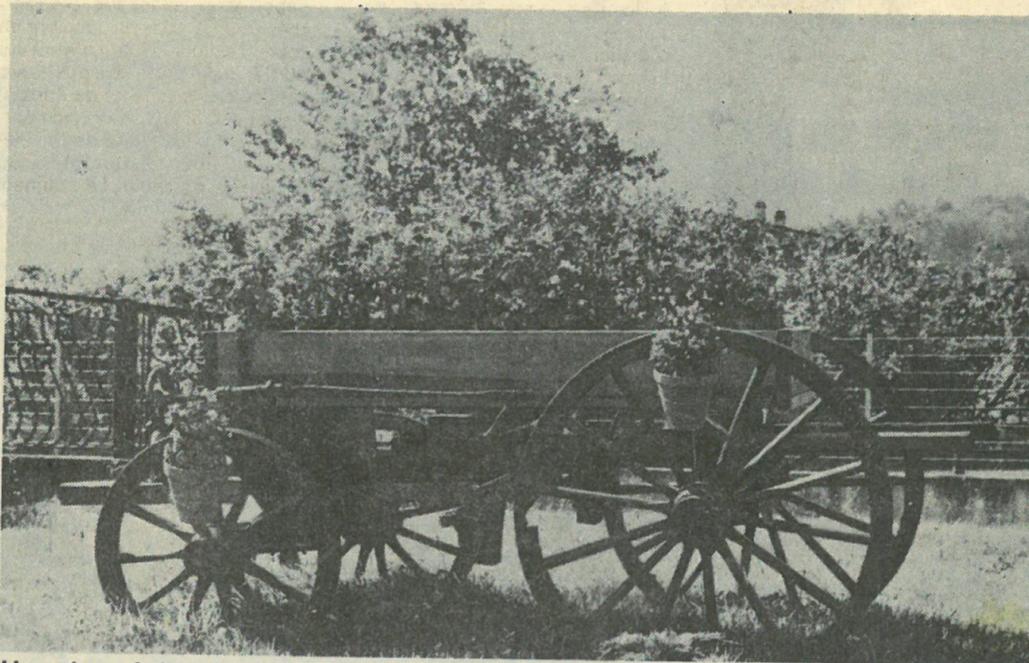
Quelquefois le mari abandonne son épouse et disparaît:

" Genevieve Barat veuve en premieres noces de francois Parisot et epouse en secondes noces a nicolas Cler qui depuis plusieurs années l a quittée. "

(C'est la grand'mère de Jean François Parisot futur brave de la Grande Armée, chevalier de la Légion d'Honneur; elle est décédée le 17 Janvier 1788 à Fagnoux)

Thiaville-sur-Meurthe

Fleurir la France : quand notre village monte aux créneaux...



Une des réalisations des Thiavillois

« Peu importe la taille, le tout c'est d'être animé d'une grande volonté ». De la volonté les Thiavillois en ont à revendre, ils sont l'exemple même d'une petite communauté qui a pris à cœur de faire vivre son village. Un village paisible où il fait bon se promener à travers les rues fleuries, un village où chacun prend sa part à le rendre gai. Fêtes, animations sont l'occasion de se retrouver et travailler souvent ensemble, mais plus significative encore, la saison estivale confère à un élan commun : le fleurissement. C'est ce qui contribue à l'éclatement de la cité et sa population, c'est aussi la preuve d'une communion bien rare de nos jours. Soixante

pour cent des Thiavillois participent à l'embellissement, un chiffre qui laisse rêveur et ferait rougir plus d'une ville environnante à commencer par la plus proche. Tout est sujet à la décoration florale. Les moindres espaces sont utilisés, chaque panneau, chaque pylône sont entourés de briques et de fleurs, chaque muret, chaque balcon, chaque façade sont parés de couleurs. Les Thiavillois ont l'art de masquer l'inesthétique inévitable du progrès, le don de mettre en valeur la moindre fontaine, la manière de gommer les défauts par une meilleure perspective. Cette impulsion, sous la houlette de Roger Erhard, adjoint, a débuté il y a trois ans ; aujourd'hui elle atteint un

sommet grâce à tous les villageois mais aussi avec l'aide de quelques personnes dévouées comme Mme Neuhauser, l'épouse du garde-champêtre, qui cette année, pour la commune, a planté plus de 5 000 pieds de fleurs. Dans ces conditions il n'est pas étonnant que le jury de la 29^e campagne « Fleurir la France » ait décerné un premier prix départemental à Thiaville et trois autres prix à MM. Bietry, Colin et Fleurence dans la catégorie maisons fleuries. Autant de récompenses qui mettent à l'honneur les heureux élus et le village tout entier. Quatre prix qui démontrent la vitalité des 580 âmes qui l'habitent et auxquels nous ne pourrions qu'ajouter notre admiration.